

Conseil d'établissement

Réunion 2023-2024-03

Date : Le mardi 6 février 2024

Heure : À 19 h

Endroit : Salon du personnel de l'école des Écrivains

Personnes présentes :

Mesdames Catherine Bégin, Marie-Ève Côté, Christine Pinard, Nathalie Duchesne, Marie-Hélène Roy, Nancy Flamand, Valérie Demers, Nadine Vézina, Messieurs Sylvain Bilodeau et Rainaldo Bertolini.

Personnes absentes : Geneviève Fortin-Boudreault.

Procès-verbal

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM
M. Bilodeau salue les membres et vérifie le quorum.
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 
Mme Bilodeau fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils souhaitent faire des ajouts à celui-ci. Monsieur Bilodeau propose l'ajout d'un point soit :
8.1 Comité de parents
Mme Marie-Ève Côté propose l'adoption de l'ordre du jour. Nous reparlerons du programme d'activités du service de garde lors de la prochaine rencontre.
Approuvé à l'unanimité CE: -23-24/19
3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 OCTOBRE 2023 
Corriger le nom de Nadine pour Mme Vézina
Page 4, corriger « enjeux » par thèmes ciblés.
Mme Christine Pinard propose l'adoption du procès-verbal avec l'ajout d'une résolution pour la date et l'heure de la prochaine rencontre au point 9.
Approuvé à l'unanimité CE: -23-24/20
4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 10 OCTOBRE 2023
Madame Geneviève Fortin-Boudreault a suggéré de communiquer avec la propriétaire de la clinique ENOYA pour représenter le membre de la communauté. Nous n'avons pas eu de réponse de sa part pour l'instant. Mme Bégin a communiqué avec elle pour lui expliquer le rôle du membre de la communauté. Nous n'avons pas eu de retour de sa part toutefois.

En lien avec le thème « épanouissement » dans le projet éducatif, un travail a été fait par les membres du comité suite aux recommandations de Mme Fortin-Boudreault pour améliorer la compréhension de la définition de cette valeur.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de public à la rencontre

6. POINTS DE DÉCISION OU DE CONSULTATION

6.1 Projet éducatif

Le rôle du Conseil d'établissement est de questionner, éclaircir et comprendre ce qui est proposé. Ce sont les membres de l'équipe école qui sont responsables de l'élaboration et de la rédaction du projet éducatif qui sera remis aux parents.

Mme Bégin fait la lecture de certains points et explique les modifications qui ont été faites au niveau de certaines définitions. Toutes les orientations ont été regardées en équipe-école lors de la journée pédagogique du 23 janvier dernier suite aux recommandations des membres du comité et du conseil d'établissement. Certains allègements ont été apportés afin de rendre la lecture plus accessible et plus facilement compréhensible pour les parents. Dans le document, les libellés en italiques sont toujours à travailler. Mme Bégin demande aux membres du CE s'ils ont des commentaires ou des suggestions à apporter à ces libellés ainsi qu'à l'ensemble du document.

M. Bertolini pose une question sur l'orientation 2.1 à savoir si la cible est accessible. Mme Bégin répond par la positive.

Mme Fortin-Boudreault s'interroge sur l'enjeu 2.2 :

Mme Bégin répond que ce sera par les moyens mis en place que les parents seront informés tout en assurant la confidentialité des situations des autres élèves du groupe concerné.

M. Bilodeau a des questionnements sur la composition du Conseil d'établissement. Il suggère d'inscrire *qu'un siège est réservé à un représentant de la communauté* simplement, car il est plus souvent vacant qu'occupé.

Page 6

Il faudrait enlever la phrase où « les services offerts dans le quartier... » car il est *difficile pour l'école de se prononcer sur les services offerts dans le quartier*.

Page 8

Changer la formulation de la phrase « *très peu d'élèves prennent le transport...* ». Il faudrait faire allusion que les aménagements ont été faits par rapport qu'il y a beaucoup d'élèves qui marchent pour venir à l'école et que très peu d'entre eux prennent le transport scolaire.

Changer la disposition de la page 12. Interchanger les colonnes. **Mettre un espace plus large pour faire une meilleure dissociation des colonnes.**

La stabilité du personnel revient à 2 reprises, Prévoir un seul libellé à cet effet.

Les défis sont plus clairs que dans la dernière précédente.

Page 21, pour soutenir la réussite des élèves, mettre en avant les libellés positifs plutôt que les défis, mettre les valeurs plus en évidence.

Enjeu 2, orientation 2.2

Annuellement, mettre en place des activités inclusives et de sensibilisation aux différences. Cible : au moins 2 x par année.

Lors de prochaine rencontre, le document sera mis à jour avec les corrections et les membres seront en mesure d'approuver le projet. Mme Bégin enverra le document avec les corrections apportées en jaune. Le document pourra être déposé sur le site Web de l'école suite à son adoption.

6.2 Sorties éducatives

Les enseignants de 2^e cycle déposent une proposition de sorties éducatives pour la 2^e portion de la présente année scolaire. Elles ne sont pas trop nombreuses et elles sont en lien avec le programme du 2^e cycle.

Les activités du 3^e cycle sont aussi déposées. Il est aussi demandé de prévoir une compensation de temps suite à la soirée de remise des diplômes pour les élèves et le personnel de 6^e année. Les élèves de 5^e année de la classe multi âge seront en activité avec le groupe des 5^e année et le spécialiste prévu à l'horaire des élèves de 6^e année.

M. Rainaldo Bertolini propose l'adoption des activités proposées.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/21

6.3 Critères de sélection du directeur

M. Bilodeau a reçu une demande de consultation sur les critères de sélection du directeur de la part du Centre de services scolaire de la Capitale. Les membres doivent exprimer à la direction générale les besoins de l'établissement par rapport à la direction et cela en fonction du profil de compétence.

Il fait la lecture de la lettre qui a été envoyée au directeur général l'an dernier. M. Bilodeau propose d'ajouter « que le bien-être du personnel ainsi que la stabilité est une priorité ». Il propose de rédiger une version amendée et de la faire valider par les membres avant l'envoi à M » Pierre Lapointe.

Mme Marie-Hélène Roy propose l'adoption de la proposition formulée par M. Bilodeau.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/22

6.4 Budget du conseil d'établissement

Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement sert à fournir le matériel nécessaire au fonctionnement des rencontres, il peut aussi servir à payer des frais de garde des membres, des services de secrétariat et une modalité de reconnaissance pour les membres. Si les membres ont des besoins, il importe de les signaler à l'avance dans la mesure du possible. Il est demandé aux membres s'ils sont en accord l'utilisation des sommes de la façon proposée. Un solde est possible pour d'autres besoins. L'an dernier des sommes avaient été accordées par le conseil pour des achats de matériel destiné aux élèves. Le transfert des dépenses reste à faire.

Monsieur Bilodeau demande à Mme Bégin s'il y a des besoins particuliers à l'école qui pourraient être comblés par le budget du CE, cette demande pourra être discutée soit en CPEE ou en assemblée générale en amont de la prochaine rencontre.

Mme Nathalie Duchesne propose l'adoption de la proposition déposée.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/23

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 Reddition de comptes

La direction dépose le bilan financier pour l'année scolaire 2022-2023. L'école est en très bonne situation financière. Malheureusement, ces sommes amassées sont souvent en lien direct avec la pénurie de personnel. De plus, le niveau d'expérience des ressources engagées permet des économies, car les montants reçus sont habituellement basés sur le salaire moyen et au salaire maximal dans les services spécialisés.

Un deuxième document est déposé en lien pour faire un suivi budgétaire de l'année en cours. Il reste des montants à percevoir aux parents pour les frais de garde. Toutefois, nous ne savons pas encore tous les éléments financiers occasionnés par les grèves. En effet, le personnel professionnel et de soutien a été rémunéré, mais les frais n'ont pas été chargés aux parents étant donné que le service n'a pas été offert. Un déficit au service de garde est possible en raison de cette situation.

Mme Bégin répond aux questions.

7.2 Formation obligatoire des membres au conseil d'établissement @ [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec](#)

Les membres n'ont pas de question ou de commentaire en lien avec la formation en cours.

7.3 Mot de la responsable du service de garde

La participation des élèves pour chanter l'hymne national aux Remparts a permis de récolter la somme de 1984\$. Des bâtons de hockey, des barres pour aider au patinage des petits et des jeux de table ont été achetés. Monsieur Pier-Luc, enseignant en musique achètera des instruments pour ses cours avec la 2^e partie du montant amassé.

Le « boxing day » de Noël se tiendra dans la dernière semaine du mois de février. Tous les profits seront remis à LEUCAN lors du « défi tête rasée » qui se tiendra le mardi 18 juin.

Le prochain tournoi de hockey cosom se tiendra le 23 février prochain. Celui du mois de janvier a été annulé en raison de la grève. Nancy fera la demande si elle peut solliciter des parents pour effectuer du transport si aucune compagnie de transport scolaire n'est disponible. Les membres du CE acceptent que les enfants voyagent soit avec le personnel de l'école ou soit par taxi.

Le personnel du service de garde est beaucoup sollicité pour soutenir la mise en place du plan de rattrapage; aide à la classe, tutorat en la lecture répétée pour certains élèves, l'aide aux devoirs et leçons, etc.

7.4 Mot de la direction

Mme Bégin explique les modalités du plan de rattrapage en cours. Le plan est mis en place jusqu'à la fin de la 2^e étape et sera révisé en fonction des nouveaux besoins qui pourraient apparaître dans les prochaines

semaines. Nous avons reçu 63 000\$ pour mettre en place des modalités de soutien. Divers services sont actuellement en place et certaines choses pourraient être conservées pour les années futures! Mme Bégin estime que d'ici la fin du mois de mars, environ 15 000\$ seront dépensés.

7.5 Mot de la présidence

Monsieur Bilodeau revient avec son projet du « verdissement de la cour d'école ». Nancy va communiquer avec Monsieur Bilodeau pour arrimer le projet à celui des Urbainculteurs!

7.6 Mot du représentant au comité de parents

Mme Pinard mentionne que 3 rencontres ont eu lieu. Avec la tenue de la grève des enseignants, la préoccupation était surtout de « comment faire bouger » les enfants et comment les occuper durant cette période.

Une demande est également faite concernant « la semaine nationale de l'engagement parentale ». Il faut penser à un parent qui s'est engagé durant l'année scolaire et que nous souhaitons mettre en nomination.

8. AUTRES POINTS

8.1 Comité de parents

Monsieur Bilodeau demande à Mme Pinard comment elle trouve sa participation au comité de parents. Elle mentionne que si la possibilité d'avoir un substitut était envisagée, ce serait très apprécié. Ce serait moins lourd, mais apprécie malgré tout le déroulement des rencontres.

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Mme Bégin propose un réaménagement des dates des prochaines rencontres afin d'ajouter la reprise de la rencontre manquée en décembre dernier.

Il est proposé de changer le 26 mars pour 19 mars et d'ajouter une rencontre le 16 avril.

Mme Nancy Flamand propose d'adopter la modification au calendrier des rencontres telle que proposée.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/24

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nadine Vézina propose la levée de l'assemblée à 20 h 38.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/25

Secrétaire: Nancy Flamand